

Réf: Dossier N° 045154

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERGENCE TRANSPORT DE DABAKALA » en abrégé « E.T.D »

Siège social Abidjan, Abobo, gendarmerie, Lot 22, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCE TRANSPORT DE

DABAKALA » en abrégé « E.T.D »

Objet : -TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES
-LOGISTIQUE ET TRANSPORT
-FOURNITURE DE BUREAU
-LOCATION DE VEHICULES
-ENTRETIEN ET MAINTENANCE PHOTOCOPIEURS
-CONSOMMABLES INFORMATIQUES
-PRESTATIONS DE SERVICES
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, gendarmerie, Lot 22, Ilot 02

Dirigeant(s) : M OUATTARA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06177 du 13/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30024/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

